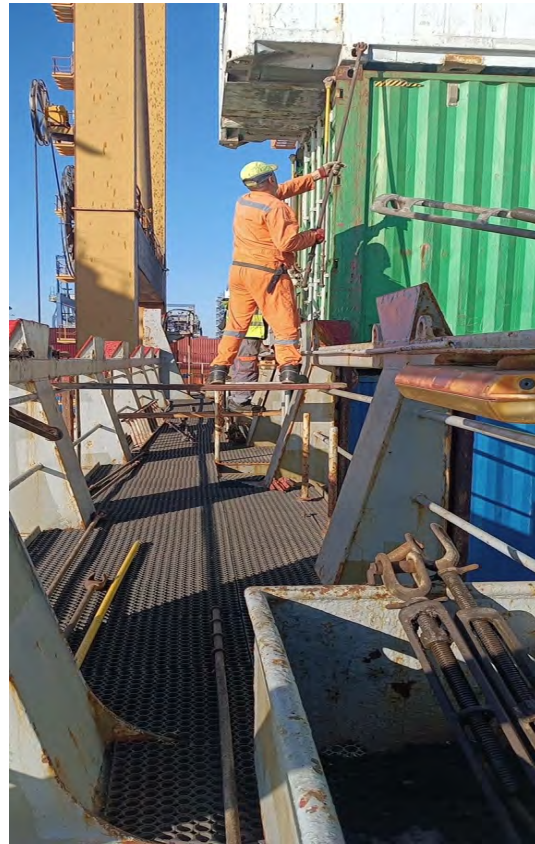




COMITÉ MIXTE DE SÉCURITÉ ILA-USMX

Circulaire SST 2024-12 [20 Décembre 2024]

Les Dangers Auxquels sont Confrontés les Lashers [No. 2]



Le Comité mixte de sécurité de ILA~USMX (JSC) considère que l'arrimage est une catégorie de travail particulièrement exigeante. Les arrimages sont souvent tenus de mener des opérations dans des environnements qui présentent des dangers et des risques inconnus dans d'autres catégories de travail. De plus, ils acceptent souvent ces risques comme faisant « partie du travail ». Les photos ci-dessus fournissent des exemples de ces risques.

Les navires sur lesquels travaillent les arrimages ont certaines obligations qui les obligent à prendre en considération les risques auxquels les arrimages peuvent être confrontés en raison de considérations de conception trouvées à bord. L'une de ces obligations est la préparation d'un plan d'accès sécurisé au fret, un document écrit qui oblige l'armateur/l'exploitant à s'assurer que les arrimages disposent d'un moyen sûr d'accéder à tout endroit à bord du navire où ils sont tenus de travailler. Les contremaîtres arrimages doivent toujours demander et se familiariser avec ces plans et informer leurs travailleurs en conséquence.

Vous avez une question relative à la SST ? Écrivez au JSC à : blueoceana@optonline.net

Travailler ensemble pour le bénéfice de tous

Les circulaires ILA-USMX OSH sont conçues pour refléter les meilleures informations et conseils possibles, et sont le fruit de recherches assidues et des connaissances les plus récentes sur le sujet. Par conséquent, bien que les informations contenues dans ce document soient considérées comme exactes, en raison d'une multitude de facteurs, ILA-USMX ne peut donner aucune garantie directe ou implicite relative à la confiance des parties dans le contenu.